

L'AG débute à 9h30

1. Proclamation des résultats de l'élection du tiers sortant du comité

Avant de donner le résultat, le Secrétaire Général donne quelques explications sur le déroulement du vote.

Le transfert du site internet a entraîné un certain nombre de changements y compris pour le module de vote. Le nouveau système comporte des avantages et des inconvénients : parmi les premiers, signalons le fait que nous pouvons maintenant avoir une liste d'électeurs à jour de leur cotisation (2016-2017), ce qui a évité au Comité le travail des années précédentes consistant à annuler les quelques votes de collègues n'étant pas à jour au jour du scrutin. Néanmoins, ce module ne permet pas de connaître le nombre de votants, il ne nous donne des informations que sur le nombre de voix exprimées. Etant donné que chaque électeur peut choisir entre 1 et 10 candidats, ce chiffre (qui tourne autour des 200 électeurs) ne nous est malheureusement pas connu précisément. Nous espérons pouvoir avoir un système meilleur l'année prochaine.

Une remarque : le nombre de votants, qui reste plutôt stable, est hélas trop bas par rapport au nombre d'adhérents. Cela est dû en particulier au fait qu'**un nombre important d'adhérents n'ont pas créé leur espace personnel en ligne. Nous invitons tous ceux qui souhaitent le faire à se rapprocher du Secrétaire Général, afin d'avoir un espace personnel opérationnel qui permet non seulement de voter mais aussi de s'approprier de ce moyen de communication qu'est notre site.**

Deux derniers points : cette année, il fallait voter pour un catalaniste et un lusitaniste, ce que la plupart des collègues ont fait. Il aurait fallu également faire rentrer un doctorant ou post-doctorant dans le Comité. Hélas, les quelques candidatures de doctorants sont arrivées hors délai. **L'année prochaine il y aura donc à nouveau un poste réservé aux doctorants, et nous espérons que cette fois-ci nous aurons une ou des candidatures.**

Proclamation des résultats des élections

Sont élus

- ✓ Mercé Pujol (Paris X) (catalaniste) : 190 voix
- ✓ Sarah Voinier (Artois) : 184
- ✓ Marc Gruas (Toulouse–Jean Jaurès) (lusiste) : 178
- ✓ Frédéric Alchalabi (Nantes) : 145
- ✓ Laurie-Anne Laget (Paris IV) : 145
- ✓ Françoise Martinez (La Rochelle) : 141
- ✓ Marta López Izquierdo (Paris 8) : 112
- ✓ Pauline Renoux-Caron (Paris 3) : 107
- ✓ Carole Fillière (Toulouse-Jean Jaurès) : 105
- ✓ Michèle Arrué (Paris 8) : 103

Les candidats suivant n'ont pas été élus :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Marion Gautreau (Toulouse-Jean Jaurès) : 97 voix✓ Alvar de la Llosa (Lyon2) : 92✓ Maud Gautier (Aix-Marseille) : 88✓ Sophie Hirel Wouts (Sorbonne) : 87✓ Hélène Tropé (Paris 3) : 85✓ Marta Inés Waldegaray (Reims) : 81 |
|---|

Nous remercions les collègues qui quittent le Comité : Maud Gautier, Morgane Kappès-Le Moing, Anne Lenquette, Ilda Mendes et Manuelle Peloille.

Nous remercions également tous les collègues qui se sont mobilisés pour cette élection, en tant que candidats ou de votants, nous donnons la bienvenue aux nouveaux membres du Comité : Michèle Arrué, Carole Fillière, Marc Gruas, Marta López Izquierdo et Pauline Renoux-Caron, et nous leur donnons rendez-vous pour notre réunion du mois d'octobre prochain.

2. Renouvellement du bureau

Suite à ces élections, le Président fait part de la nouvelle constitution du Bureau :

Certains postes restent inchangés :

- ✓ Karim Benmiloud (VP en charge des Bourses)
- ✓ Mercè Pujol (VP catalaniste)
- ✓ Hélène Thieulin-Pardo (VP Espagne)
- ✓ Raúl Caplán (Secrétaire Général)
- ✓ Philippe Rabaté (Secrétaire responsable de la revue en ligne *HispanismeS*)
- ✓ Françoise Martinez (Secrétaire responsable relations réseaux)

- ✓ Frédéric Alchalabi devient Trésorier et reste en charge des correspondants jusqu'au mois de septembre
- ✓ Laurie-Anne Laget devient Secrétaire adjointe en charge du site

Enfin, rentrent dans le Bureau :

- ✓ Marc Gruas (en tant que VP lusiste)
- ✓ Cécile Vincent-Cassy (Secrétaire en charge des correspondants à partir de la rentrée)

Le Président remercie très chaleureusement deux piliers du comité et du bureau qui le quittent cette année : Manuelle Peloille qui a énormément contribué à l'actualisation du site et à le rendre très réactif ; **et Ilda Mendes** qui, tout en quittant le Comité et le Bureau, restera engagée cette année en tant que membre du Comité d'organisation du Congrès SHF/APEF/AFUE de novembre. **A ces deux départs s'ajoute celui de Sarah Voinier**, qui ne quitte pas le Comité, mais qui laisse la trésorerie, comme elle l'avait annoncé lors de l'AG de 2016. Le Président la remercie pour tout le travail accompli, et notamment pour la difficile mise en place du prélèvement automatique, et la gestion de la Trésorerie dans un contexte de difficultés budgétaires qui ont obligé la SHF à prendre certaines décisions drastiques afin de préserver sa bonne santé financière.

3. Rapports financiers

Sarah Voinier lit les deux rapports des commissaires aux comptes, Ghislaine Fournès et Marie-Madeleine Gladieu, que vous pouvez consulter ci-joint. Ce sera pour Ghislaine Fournès le dernier rapport, puisque la tradition veut que le Trésorier sortant devienne Commissaire aux comptes. **Nous remercions donc G. Fournès pour ce travail rigoureux et minutieux accompli pendant toutes ces années et qui nous a tant aidé à être attentifs à la santé financière de la SHF.**

Sarah Voinier fait ensuite son rapport financier, dont voici les grandes lignes :

RAPPORT FINANCIER TRÉSORERIE SHF 2016 établi le 2 mai 2017

1-Trésorerie : position au 31 décembre 2016

-La Banque Postale

1-Compte courant CCP n°0887655Y020

Solde au 31/12/16 : **1038,25€** (1043,45€ en 2015). Outre les dépenses annuelles de la SHF, il faut compter 118,90€ de frais bancaires (123,40€ en 2015) comprenant les frais de tenue de compte : 25,70€ (24,60€ en 2015) ; les frais de service de banque à distance : 62,40€ (61,80€ en 2015) ; les frais de relevé de compte : 30,80€ (36,80€ en 2015).

2-Livret A n°1203459867B

Solde Livret A au 31/12/16 : **13,04€** (12,94€ en 2015) comprenant 0,10€ (0,12€ en 2015 ; 4,97€ en 2014 ; 89,96€ en 2013 et 142,77€ en 2012). Cette chute d'intérêts s'explique par le fait qu'en 2012, le livret A avait été alimenté par un compte épargne horizon de 4000€ cassé en juillet 2012, ce qui avait constitué une manne d'argent conséquente. Depuis, aucun compte épargne n'a été touché et le Livret A n'a plus bénéficié de véritable réserve.

Total avoirs LBP au 31/12/16 : **1051,29€** (1056,39€ en 2015 ; 230,16€ en 2014 et 748,29€ en 2013)

-La Banque Populaire Rives de Paris

1-Compte courant n°04045009331

Solde au 31/12/16 : **908,10€** (1547,31€ en 2015).

2-Epargne monétaire : la SHF possède 4 compte A terme qui n'ont pas été touchés en 2016, soit un total de **34 000€** (2 comptes de 9000€ dont l'échéance est fixée à 2020 et 2 comptes de 8000€ dont l'échéance est en 2021 ; ces comptes sont à taux progressif, au début à 2,5% pour finir aux alentours de 4,7%).

3-Epargne financière : **1150€** qui correspondent à 23 parts sociales de 50€ En juin 2016, **65,70€** d'intérêts ont été perçus. (En 2014 : 250 parts sociales, soit 4150€. En novembre 2015, 3000€ ont été versés au compte courant pour faire face aux dépenses de fonctionnement de la trésorerie (réunions du bureau et du comité en octobre et bourses 2015). Les intérêts sur ces parts sociales seront versés en mai 2017.

Total avoirs BP Rives de Paris au 31/12/16 : **36 123,80€** (36 697,31€ en 2015 ; 38 412,09€ en 2014 et 38 310,21€ en 2013)

Total des avoirs SHF au 31 décembre 2016 : 37 175,09€ (37 753,70€ en 2015 ; 38 642,25€ en 2014 ; 38 908,5€ en 2013 et 45 266,28€ en 2012)

La baisse des avoirs de 2016 par rapport à 2015 s'élève à 578,61€, elle s'élevait à 888,55 € en 2015 et à 266,25€ en 2014. Elle s'explique en grande partie par une baisse des cotisations en 2016.

2- Récapitulatif des dépenses pour 2016 :

1-Réunions SHF :

-Janvier 2016 (réunion bureau + comité à Paris) : **1422, 97€** (1759,70€ en 2015 et 2307,03€ en 2014)

-Juin 2016 (Journées d'étude Nanterre) : **1224,66€** (dont 651€ hôtels Senlis et Brésil pour les membres du bureau et du comité ; 573,66€ de frais de transport). Pour indication hors subvention : Congrès Bordeaux en 2015 : 5008,42€ (1552,67€ transport et 3455,75€ hôtel Gambetta). JE Lyon en 2014 : 3158,58€ (1631,80€ hôtel Ibis et 1526,78€ transport)

-Octobre 2016 (réunion bureau + comité à Paris) : **1251,98€** (2015 : 1453,20€ et 2014 :1853,58 €)

TOTAL Rencontres SHF sur l'année : 3899,61€ (8221,32€ en 2015 et 7319,19€ en 2014)

2-Subvention SHF pour les Journées d'étude de Nanterre : 2000€ (Congrès SHF de Bordeaux : 3000€)

3-Réunion Conseil des Sages à Paris : 76,70€ (193,70€ en 2015 et 2014 : 912,80€)

4-Bourses SHF : 5000€ pour 5 bourses intégralement versées (8400€ en 2015 pour 7 bourses et 8800€ en 2014 pour 10 bourses). Ce montant global comprend les 3 reliquats de bourse 2015 (600€) ; 2 bourses Amérique Latine (2400€) ; 1 bourse Espagne (800€) et 2 premiers versements de bourses Espagne (1200€) dont le complément a été versé en 2017). Rappel : le montant des bourses est de 1200€ pour l'Amérique Latine et de 800€ pour l'Espagne.

5-Dépenses pour le site de la SHF : 3496,50€ (1044€ en 2015).

Actualisation site : **2867,70€** ; Evoluty Web Agency : **522€** Il s'agit de l'abonnement maintenance informatique du site SHF. ACYBA : **106,80€**.

6-Frais divers bureau : 93,20€ qui comprennent 82€ d'achat de 100 enveloppes pré-timbrées et 11,20€ de frais de Poste (42,67€ en 2015 ; 192,46€ en 2014).

7-Cotisation MAIF : 186,40€ (195,14€ en 2015 et 161,16€ en 2014)

8-Versement d'arrhes pour l'hôtel congrès de Tours juin 2017 : **584€**

Total des dépenses pour 2016 :

15 336,41€ (21 096,83€ en 2015 ; 21 170,61€ en 2014 ; 25 336,74€ en 2013 ; 28 280,77€ en 2012 ; 36 131,17€ en 2011)

3-Récapitulatif des recettes pour 2016 :

1-453 cotisants (431 par chèque et 22 par prélèvement). (579 cotisants en 2015 ; 628 en 2014 ; 576 en 2013 ; 572 en 2012) : **14 111€** (18 759€ en 2015 et 21 006€ en 2014)

3-Intérêts LBP Livret A : **0,10€** (2015 : 0,12€)

Total recettes pour 2016 :

14 111,10€ (19 759,12€ en 2015 ; 22 010,97€ en 2014 ; 18 470,96€ en 2013 ; 21 627,77€ en 2012)

Le bilan de la balance des dépenses et des recettes est négatif pour 2016 et accuse un déficit de 1225,31€ (1337,71€ en 2015 et en 2014, il montrait, pour une fois, un léger excédent de 840,36€. Pour mémoire : en 2013 le déséquilibre s'élevait à 6865,78€ et celui de 2012 à 6653€).

D'abord, comme en 2015, le déficit de 2016 s'explique principalement par la baisse des cotisations (126 de moins par rapport à 2015 ; 49 cotisants de moins en 2015 par rapport à 2014).

Gageons qu'avec la mise en place du prélèvement automatique qui remporte du succès auprès de nos adhérents, le nombre des cotisations augmentera à l'avenir, d'autant que le retour de nombreux mandats signés annonce la fidélisation d'un plus grand nombre de cotisants. Ensuite, le nombre des bourses SHF était limité cette année à 5, soit 2 de moins qu'en 2015 (7) et 5 de moins qu'en 2014 (10).

Cette baisse explique en partie le maintien du niveau du déficit alors même que les cotisations ont nettement baissé par rapport à 2015. Enfin, il faut saluer cette année encore les efforts continus des membres du bureau, du comité ainsi que du comité des Sages pour réduire au maximum les frais de transport et d'hébergement lorsque cela fut possible lors des réunions de la SHF. De ce point de vue, les Journées d'étude de Nanterre ont permis une économie conséquente compte tenu, d'une part, des collègues parisiens et, d'autre part, du fait qu'un grand nombre des collègues ont trouvé à se loger chez des proches, faisant ainsi baisser considérablement les dépenses (près de la moitié par rapport aux Journées d'étude de Lyon en 2014).

En réalité, comme pour 2015, nous nous attendions à ce déficit car les frais liés au fonctionnement même de notre société sont prévisibles et se pérennisent d'une façon ou d'une autre. Nous avons cherché cette année encore à préserver les placements de nos prédécesseurs dont les taux d'intérêt augmentent progressivement et arriveront à terme à partir de 2020. Cette épargne, nous le rappelons, n'a pas vocation à entrer dans le budget fonctionnel mais doit servir au développement et à l'investissement de la SHF.

Pour 2017, il faudra compter sur une dépense importante à la fois pour les Etats généraux du GALET et les congrès de la SHF à Tours (3000€). En revanche, le Congrès SHF-APFUE-APEF sera auto-financé.

Le Président fait quelques commentaires à propos du budget :

"Je remercie vivement Sarah Voinier, qui a décidé de mettre un terme à sa fonction aujourd'hui et qui a eu la lourde charge de mettre en place le paiement des cotisations par prélèvement automatique, ce qui n'a pas été une mince affaire, mai qui devrait nous permettre de fidéliser un plus grand nom de membres, et de voir le nombre de membres s'accroître. Depuis plusieurs années nous devons faire face à un déficit structurel qui nous a conduit à prendre plusieurs mesures (réduction du nombre de bourses SHF, augmentation des cotisations, d'1€...) et à réduire les frais de fonctionnement du Comité et du Comité des Sages, sans pour autant réduire les activités, et ce, non pas dans ce cas par l'application de mesures contraignantes, mais par des efforts importants qui ont permis de réduire au maximum les frais de transports et

d'hébergement. Au nom de la SHF je remercie tous les membres du bureau, du Comité et du Comité des Sages pour ces efforts.

Je rappelle que **la seule source de financement de la SHF ce sont les cotisations de ses membres, lesquelles sont en baisse (actuellement nous avons environ 425 membres à jour de leur cotisation) en dépit des efforts des correspondants, malgré les efforts de rénovation et de réactivité du site, malgré les efforts d'ouverture vers les associations européennes partenaires et le travail de défense de nos métiers aux côtés des autres associations savantes en France.** J'espère que le prélèvement automatique permettra de stabiliser les finances de la SHF et de lui donner les moyens de poursuivre les missions qu'elle s'est données depuis sa fondation.

Le budget est mis au vote et approuvé à l'unanimité des présents.

4. Rapport sur le concours des Bourses SHF

Karim Benmiloud ayant dû partir avant l'AG, E. Fisbach a présenté les grandes lignes de son rapport. Il a remercié d'abord Jacques Soubeyroux, qui assurait cette année la présidence du Comité des Sages pour la quatrième et dernière année, comme cela est stipulé dans le règlement intérieur du Comité des Sages, adopté en 2013 (et qui se trouve sur le site de la SHF, tout comme la constitution du comité). Jacques Soubeyroux a très largement contribué au bon fonctionnement de ce Comité des Sages, et nous pouvons lui en être chaleureusement reconnaissants. Arrivé au terme de son mandat et conformément au règlement intérieur, Jacques Soubeyroux a organisé l'élection de son successeur, Bernard Darbord, qui présidera donc ce Comité des Sages à compte de 2018 et pour une durée de 4 ans. Le résultat du 12^e Concours de Bourses est connu depuis quelques mois déjà (il y a eu 10 candidatures, 5 bourses et 2 en liste d'attente), car il a été annoncé à travers notre site dès la réunion du Comité des Sages (<http://www.hispanistes.fr/index.php/40-shf/1113-bourses-shf-archives-laureats-2011>), afin de donner aux lauréats le temps de mieux s'organiser dans le cas où ils souhaiteraient profiter de l'été pour faire un voyage de recherche, ce qui arrive assez souvent.

Le 13^{ème} concours des bourses sera lancé lors de la réunion du comité d'octobre et c'est ce comité qui décidera du nombre de bourses mises au concours, qui dépendra alors de la situation financière de la SHF.

Un court débat a eu lieu à propos de ce Concours de Bourses, qui a vu son nombre de candidats et de bourses diminuer les dernières années. Une évolution de ce Concours devrait avoir lieu, car le système actuel de financement des thèses fait que les Bourses d'excellence sont déjà, souvent, financées, et de ce fait, il faudrait réfléchir à d'autres moyens pour aider les doctorants. C'est un point qui sera sans doute discuté aussi bien par le Comité des Sages que par le Comité de la SHF, en étroite collaboration entre les deux.

5. Bilan de l'année écoulée. Principales actions

•Etats Généraux du GALET

Le GALET a organisé ses premiers États généraux à la Cité Internationale Universitaire les 16 et 17 mars derniers. Si le public présent a été bien plus clairsemé que ce que nous aurions souhaité, il n'en reste pas moins que ces États généraux ont constitué un moment important pour nos sociétés savantes et pour la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs des aires culturelles et géographiques qui font partie du GALET. Une première assemblée du GALET a ainsi été organisée, qui nous a permis de mieux nous connaître et d'échanger sur nos

fonctionnements et sur la réalité de nos moyens et de notre rayonnement, nos objectifs étant convergents en dépit de nos particularités et de nos spécificités.

L'objectif et l'enjeu de ces états généraux étaient de rappeler que nous sommes évidemment des professeurs de langue, mais pas seulement et que nous attendions de la part de nos partenaires institutionnels, de nos collègues d'autres domaines scientifiques et du public une prise en considération de nos spécificités.

A l'issue de cette première AG, le GALET a décidé de :

-demander un rendez-vous au ministère pour la rentrée de septembre

-envisager la rédaction d'un « livre blanc » (dans lequel serait précisé que le GALET se compose d'un certain nombre d'associations et inclut dans ses réflexions les problématiques des filières tant LLCER que LEA et LANSAD).

Dans le cadre des Etats généraux, plusieurs conférences et tables rondes ont été organisées sur différentes thématiques comme le LANSAD, les liens entre la recherche et le plurilinguisme, l'articulation entre secondaire et supérieur, entre autres. Ces différents moments ont été l'occasion d'échanges très enrichissants entre les chercheurs et enseignants-chercheurs des différentes aires culturelles et géographiques, mais aussi entre les membres des associations du GALET et nos interlocuteurs, Inspection générale, MESR, CNRS/INSHS...

Un compte rendu a été élaboré : dès qu'il sera validé par les différentes sociétés savantes, il sera mis en ligne sur notre site. En sachant que ce C-R. est assez long (17 pages), une version synthétique sera envoyée aux membres de toutes les associations qui composent le GALET le plus rapidement possible.

Il a été décidé d'organiser les deuxièmes Etats Généraux le vendredi 16 mars 2018, mais bien entendu cela reste à confirmer.

•La SHF et les réseaux

Le REAH, créé en juin 2014, est un réseau actif depuis qui fait évoluer les pratiques de nos différentes associations depuis 3 ans.

La dernière réunion des présidents du réseau s'est tenue le 1^{er} avril dernier à Munich, à l'occasion du Congrès annuel de la DHV, l'association des hispanistes allemands (on peut consulter en ligne le compte-rendu provisoire dans la rubrique consacrée au REAH : <http://www.hispanistes.fr/index.php/shf/hispanisme-international>).

Les principaux points abordés ont été les suivants :

•Organisation d'un Congrès REAH qui se tiendra à Madrid, dans les locaux de l'Institut Cervantes et de la RAE le 16 novembre 2018. L'objectif de ce Congrès est de donner de la visibilité à l'hispanisme européen dans sa diversité, de mettre en lumière le rôle des sociétés savantes hispanistes nationales et de s'interroger sur les défis que posent la diffusion de l'espagnol dans les pays européens.

Le déroulement de ce congrès serait le suivant :

-Conférence inaugurale de Jean-François Botrel sur les hispanismes européens

-Table ronde sur les hispanismes en Europe, à laquelle participeront des représentants des sociétés savantes du REAH

-Table ronde sur les défis de l'espagnol en Europe

Possibilité de remettre un prix de thèse à un jeune chercheur européen.

- Nous avons souhaité que chaque congrès national d'hispanistes ouvre un espace (atelier, séance...) au REAH, voire que celui-ci soit organisé en collaboration avec des membres du REAH. Lors de son dernier Congrès qui s'est tenu à Cardiff, l'AHGBI a décidé de consacrer un espace spécifique REAH à l'occasion de son congrès de 2018 qui se tiendra à Leeds. L'AHGBI a sollicité deux jeunes chercheurs afin qu'ils organisent cet atelier en collaboration avec d'autres jeunes chercheurs du réseau.

- Projet de création d'un prix à la meilleure thèse. Il s'agirait pour chaque société savante de sélectionner les deux meilleures thèses.

- Envisager une réduction des droits d'inscription aux congrès nationaux pour les membres du REAH. Cela n'est pas forcément applicable à la SHF, dans la mesure où nos congrès ne sont ouverts jusqu'à présent qu'aux membres de la SHF et il n'y a donc pas de droits d'inscriptions majorés pour des non-membres, ce qui n'est pas le cas en Allemagne par exemple où il y a beaucoup de participants venant de l'extérieur et notamment d'Amérique latine.

- Visibilité du REAH sur les pages internet des associations.

- Souhait d'avoir des données statistiques par pays sur le nombre d'élèves qui étudient l'espagnol, sur le nombre d'étudiants, mais aussi sur le nombre d'enseignants (secondaire et supérieur). On désignera une commission au sein du Comité qui pourrait se charger de cette tâche.

- Défense de l'hispanisme

Intervention du GALET suite aux menaces de fermeture de la formation en italien à l'université de Bourgogne.

- Enquête sur les thèses de doctorat en cours.

Cécile Vincent-Cassy présente les résultats provisoires de l'enquête qu'elle a menée afin de faire un premier bilan de l'état de la recherche doctorale dans le domaine de l'Hispanisme. Ci-dessous une synthèse de sa présentation :

L'enquête sur les thèses de doctorat en études hispaniques, catalanes et lusophones en cours a été lancée à la suite des journées d'étude de Nanterre de juin 2016. Elle a donc pris en compte les thèses inscrites jusqu'en 2016. 25 universités (et centres de recherche) y ont répondu, ce qui représente un échantillon assez représentatif, puisque la S.H.F est en lien avec une soixantaine de correspondants. En tout, 393 thèses de doctorat ont été recensées. On obtient grâce aux résultats de cette enquête une confirmation des tendances fortes perçues par tous les collègues, et des données qui appellent à analyse et réflexion. Le débat n'a pu être qu'amorcé lors de l'A.G. du congrès de Tours.

Dans l'ensemble, la proportion des études hispaniques est d'un peu plus de 88 %, 11% pour les études lusophones et un peu moins de 1% pour les études catalanes.

Au sein des études hispaniques, on soulignera surtout :

-la répartition entre les travaux sur les périodes médiévale et moderne d'une part et la période contemporaine, tous domaines confondus, est de 14 % pour les premières et 86 % pour la période contemporaine.

-Seuls 7 thèses en cours portent sur la période médiévale

-39 sur le Siècle d'Or, mais plusieurs d'entre elles semblent avoir été commencées il y a plus de 5 ans. Sur ces 39 thèses, 13 portent sur la littérature, soit un tiers. À ce chiffre, on doit ajouter 8 thèses sur l'Amérique coloniale. La civilisation domine donc dans les travaux sur la période moderne.

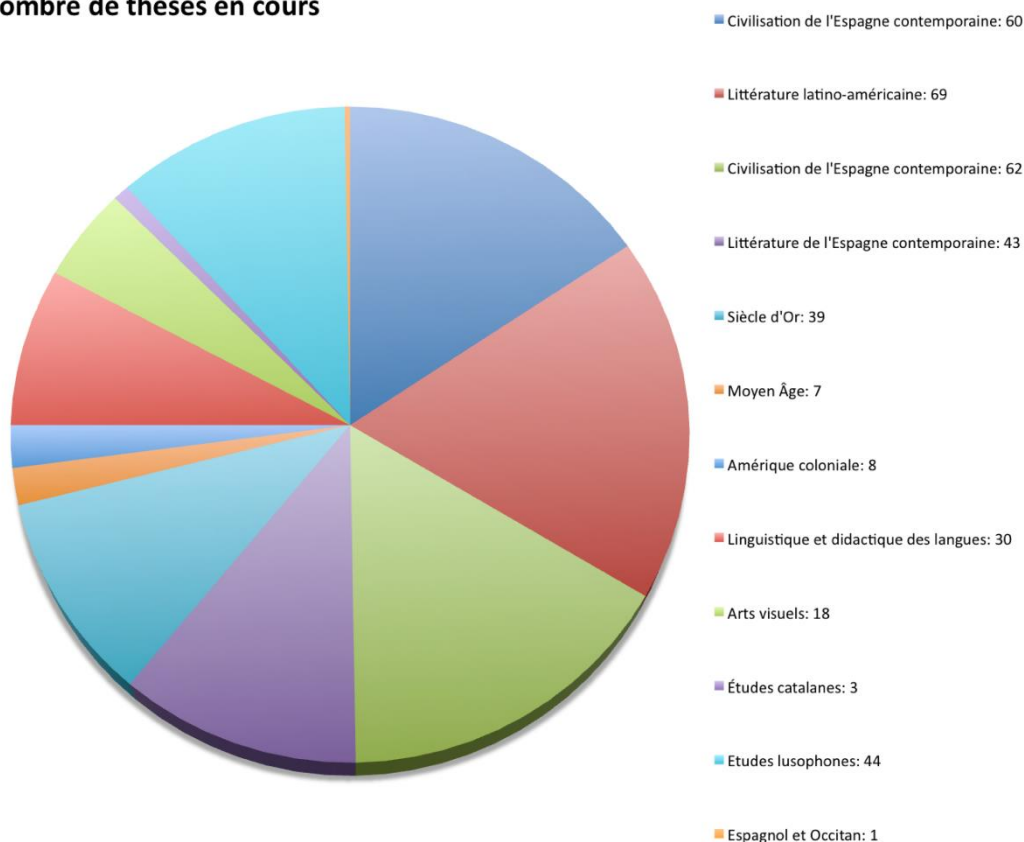
-30 thèses sur la linguistique et la didactique des langues.

-Les 18 thèses de la catégorie « arts visuels » comprend presque exclusivement des thèses portant sur le cinéma hispanique et latino-américain, domaine absent des études lusophones pour l'instant, mais également de plus en plus présent dans d'autres domaines étrangers comme les études anglophones.

-À l'intérieur des travaux sur la période contemporaine, la répartition entre Amérique latine et Espagne est de 53,25 % contre 46,25 %, avec une répartition de 52 % pour la civilisation contre 48 % pour la littérature.

Nous appelons de nos vœux la réalisation d'une nouvelle enquête d'ici trois ans pour pouvoir examiner l'évolution de la situation décrite, ainsi que la proposition de réaliser cette enquête au sein du REAH et du GALET, afin de pouvoir comparer nos données à celles des autres sociétés savantes (autres domaines étrangers) en France, ainsi qu'à celles des sociétés d'hispanistes européens.

Nombre de thèses en cours



•HispanismeS. Philippe Rabaté fait le bilan des publications récentes et de celles à venir

1. Bilan des publications :

Deux numéros ont paru en ce premier semestre 2017 :

—Erich Fisbach et Philippe Rabaté (éd.), *Les générations dans le monde ibérique*, *HispanismeS*, n°8, parution fin mai 2017.

—Isabelle Mornat (éd.), *La narrativa de la crisis en España : contornos/desvíos*, *HispanismeS*, n°9, premier semestre 2017.

Un autre numéro, hors-série, va être mis en ligne dans les prochains jours :

—Maud le Guellec et Carole Fillière (éds.), « *Longtemps j'ai pris ma plume pour mon épée.* » *Écriture et combat dans l'Espagne des XVIII^e et XIX^e siècles.*

Deux autres numéros sont prévus pour cette année :

—Ilda Mendes dos Santos (éd.), *Hommes et bibliothèques : la République des Lettres au 17^{ème} siècle*, *HispanismeS*, n°10, parution au second semestre 2017.

—Avec Amélie Piel et Zoraïda Carandell, actes des journées d'étude de Nanterre (numéro hors-série qui sera publié au cours du second semestre 2017).

Il ne faut pas hésiter à envoyer des projets de dossiers ou des articles ainsi que des comptes rendus, pour cette nouvelle rubrique qui vient de voir le jour.

2. Évolution de la revue/réseaux :

—Mise en ligne sur dialnet : dossier en cours et qui n'est pas très lourd à constituer.

—Envoi du dossier à revues.org ; processus plus lourd mais bientôt finalisé.

L'année 2018 verra la publication de 2 numéros de la revue :

—Une partie des actes du congrès de Tours, répartition à établir avec le comité d'organisation, *HispanismeS*, n° 11, premier semestre 2018.

—Un volume sur la poésie en Espagne et, *HispanismeS*, n° 12, second semestre 2018. La coordination doit être encore précisée ainsi que la thématique.

6. Perspectives

•Congrès AFUE /APEF /SHF 2017

Le Président rappelle que ce congrès aura lieu les 15, 16 et 17 novembre prochain au CIEP de Sèvres. Le Comité d'organisation a reçu 71 propositions, 62 ont été retenues et nous avons à ce jour 5 abandons. L'artiste argentin Martín Reyna nous a gracieusement cédé l'image d'une de ses œuvres, ce dont nous lui sommes très reconnaissants, et Laurie-Anne Laget a confectionné l'affiche, et le bandeau que vous pouvez d'ores et déjà trouver sur le site de la SHF et de nos sociétés partenaires.

Le programme n'est pas encore finalisé puisque les inscriptions des participants sont ouvertes jusqu'au 15 septembre, mais on peut déjà dire dès à présent qu'il y aura trois conférences plénières, l'une de Cristina Robalo Cordeiro, professeur de l'université de Coimbra pour l'APEF, la deuxième de Francisco Lafarga Maduell, professeur émérite de l'université de

Barcelone pour l'AFUE et enfin la troisième de Corinne Mencé-Caster, professeur à l'Université Paris Sorbonne, qui nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation.

•Journées d'études 2018

Anne Puech présente la proposition de l'Université de Rennes 2, qui prendra en charge les prochaines JE de la SHF (juin 2018). Le thème choisi est « **L'hispanisme à l'heure du numérique** ».

Ces prochaines JE se tiendront les **1 et 2 juin 2018**. A ce jour, quatre thématiques ont été envisagées. Mais cette ébauche de programme n'est pas figée.

Le numérique est un terme polysémique, qui renvoie aux technologies de l'information et de la communication. Pour ce qui nous concerne, l'environnement virtuel nous permet de manier un formidable éventail d'outils utiles à nos activités d'enseignement et de recherche, d'accéder à des ressources, de générer des documents, de les diffuser. Dès lors, se pose la question du cadre juridique. C'est pourquoi une conférence inaugurale sur ce thème serait envisagée. Elle nous permettrait d'aborder la question des droits d'auteur dans ce cadre mouvant qu'est celui du numérique.

Quant aux quatre orientations choisies, nous avons envisagé :

-une première table autour de la **didactique** (tableau blanc interactif, cours en ligne, test de niveau de langue prenant en compte la prononciation, risques et limites du numérique, etc.),

-une deuxième consacrée à **l'édition et la traduction** (blog, traduction et médiation culturelle, etc.),

-une troisième aux **archives** (numérisation de documents, archivages, recherche, etc.),

-et une dernière en lien avec **les arts et l'image** (artiste utilisant le numérique, numérisation des fonds muséaux, webdocumentaires, etc.).

D'un point de vue pratique, sur les deux demi-journées consacrées aux communications, l'équipe organisatrice souhaiterait convier douze collègues (trois par thématique). Ainsi pourrions-nous laisser un espace aux échanges, en proposant 20 minutes de temps de parole à chacun.

•39^{ème} Congrès Pau (juin 2019)

Nadia Mékouar-Hertzberg et Émilie Guyard proposent des pistes par rapport au sujet du prochain Congrès.

Le Congrès se déroulera à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), et sera organisé par le Laboratoire Langues, Littératures et Civilisations de l'Arc Atlantique (LLCAA) (EA 1925) <http://arc-atlantique.univ-pau.fr/live/?languageId=4>

Le projet sera piloté par Émilie Guyard (MCF, membre permanent LLCAA, membre du comité de la SHF) et Nadia Mékouar-Hertzberg (PR, membre permanent LLCAA, membre du comité de la SHF).

Il a été décidé de prendre un « thème-cadre » très général, peu contraignant (ce qui permet d'ouvrir plus notre Congrès et de le rapprocher du format encore plus ouvert de la plupart des Congrès des autres associations membres du REAH). Par ailleurs, ce sujet est lié à la ville d'accueil et ses spécificités : en effet, l'UPPA (université multi-site : Pau, Bayonne,

Biarritz Anglet, Mont de Marsan, Tarbes), est clairement inscrite dans un territoire et une dynamique transfrontaliers, France/Espagne. La question des frontières, et éventuellement celle des transitions, est envisagée.

Deux propositions sont soumises au comité

1. « Congrès SHF 2019 - Frontières et transitions »
2. « Congrès SHF 2019 - État de la recherche dans l'hispanisme et l'hispano-américanisme : frontières et transitions »

Avec diverses pistes :

- interroger les notions frontières, limites et transitions
- l'espace transfrontalier franco/espagnol
- les frontières et espaces transfrontaliers américains
- nouvelles approches sur la/les « transitions(s) » : écologie, histoire, politique, etc.
- stylistique : « l'art de la transition »
- les frontières génériques – intermédialité
- notion de frontière/transition en linguistique
- frontières et genre/gender
- le REAH : réseau et frontières
- ...

Avantages de ce format :

- facilité pour obtenir des financements des collectivités territoriales, très sensibles à la dimension transfrontalière avec l'Espagne
- facilité pour la ou les futures publications
- format qui peut être éventuellement repris pour des futurs congrès : un congrès SHF = une université d'accueil dans sa ville = une caractéristique propre à cette ville = un cadre de réflexion pour le congrès

Le sujet choisi est le numéro 1, « Frontières et transitions ».

Quelques remarques sont faites lors de la discussion :

- sur le besoin d'internationalisation de nos Congrès, notamment au niveau européen
- sur la mobilisation de collègues de disciplines « traditionnelles » dans nos domaines, mais aussi des secteurs Droit, voire Économie
- sur l'évolution du format de déroulement du futur congrès (organisation en panels à envisager par exemple)

7. Questions diverses

Quelques points divers sont présentés par le Président.

•Nous avons reçu en avril dernier un courrier de M. Bruno Belliot, chargé par l'association « des Amis des Combattants en Espagne Républicaine » (ACER), d'organiser pour l'année 2017-2018 (4^{ème} année d'existence), le prix universitaire « Henri Rol-Tanguy » que l'association remet à un étudiant en Master 2 dont le travail porte sur la guerre d'Espagne

(1936-1939), l'histoire des volontaires internationaux et l'expression de la solidarité internationale au service de la République espagnole et sur la mémoire de ce conflit. M. Belliot souhaitait échanger avec un collègue de la SHF afin de savoir s'il y avait des collègues susceptibles d'être intéressés par ces recherches et par ce prix. Manuelle Peloille a rencontré M. Belliot et lui a transmis une liste d'hispanistes susceptibles de diriger des master 2. L'appel a par ailleurs été mis sur la page d'accueil du site.

- Le Président pense qu'il serait souhaitable de rapprocher les concours de la SHF et d'inviter les présidents des différents concours (agrégation externe d'espagnol ; agrégations internes d'espagnol et de portugais ; CAPES externes d'espagnol, portugais, catalan ; CAPES interne d'espagnol), lors de la réunion du comité d'octobre, afin de faire un bilan de la session, bilan qui serait alors à l'ordre du jour de cette réunion.

- De la même façon, ce serait intéressant de rapprocher la SHF du CNU et d'inviter un(e) représentant(e) du directoire lors de la réunion du comité / AG de juin afin là aussi de faire un bilan de la session. Cela à compter de l'année prochaine bien entendu.

- L'Ambassade d'Argentine, qui avait été contactée par Françoise Martinez -parmi d'autres Ambassades- a fait savoir son intérêt à collaborer avec la SHF, et signale qu'elle fait déjà partie d'un consortium de « Español como Lengua Segunda y Extranjera (ELSE) » : www.celu.edu.ar/es/content/consorcio-else

L'ordre du jour étant épuisé, on rappelle les prochaines réunions du Comité et du Bureau :

Bureau : 13 octobre 2017, 26 janvier 2018

Comité : 14 octobre 2017, 27 janvier 2018

La prochaine AG se tiendra probablement le 2 juin 2018 à l'Université Rennes 2.

L'AG se termine à 12h30.

Le Secrétaire Général, Raúl Caplán